Le nouveau pointCommun

le bulletin d'information de la communauté de communes
Piège - Lauragais - Malepère
Décembre 2020 - Numéro 10 - Semestriel



SPÉCIAL ENVIRONNEMENT





“C’est ensemble que nous surmontons cette épreuve et bien ensemble que nous en sortirons.”

Lorsque vous lirez ces lignes, le déconfinement aura été, je l’espère, progressivement enclenché.

C’est dans ces périodes de grande incertitude, qui nous empêche de nous projeter, que nous apprenons aussi à mieux apprécier l’essentiel.

Depuis mars, nous traversons ensemble une véritable épreuve qui nous dépasse. Pourtant, nous nous sommes adaptés et surtout avons su nous mobiliser au service de chacun. Les services à la personne comme les services techniques ou administratifs de la communauté de communes Piège, Lauragais, Malepère ont adopté de nouvelles pratiques pour continuer d’assurer leurs missions. Ils ont également redoublé d’efforts pour permettre à chaque citoyen de bénéficier d’un accompagnement dans son activité propre, parfois grandement menacée.

Des initiatives citoyennes ont également émergé ici ou là, en solidarité avec les plus démunis, les plus frappés dans cette crise.

Toutes ces actions, menées pour et grâce à vous, confirment notre capacité d’adaptation lorsque nous conjuguons nos forces.

C’est ensemble que nous surmontons cette épreuve et bien ensemble que nous en sortirons.

Dans ce numéro, nous avons fait le choix de vous plonger dans les services dits de l’environnement. Des services qui gèrent et protègent nos ressources naturelles. Avec ce dossier, nous vous invitons à vous connecter à la nature et à en retrouver les bienfaits, qui nous ont fait défaut ces derniers temps.

Restons unis et connectés à l’essentiel, voilà le vœu que je forme au nom des élus et services de la Communauté de communes pour cette année 2021.

André VIOLA

Président du Conseil de la Communauté de communes

PIÈGE LAURAGAIS MALEPÈRE

Directeur de publication : **André Viola**

Rédaction - Conception : Maria Conquet
Crédit photos : services CCPLM - Mairies

Impression écoresponsable : Antoli
Tirage : 8 000 exemplaires

Edité en Décembre 2020

Garantie que le produit acheté est issu de sources responsables. Participation à la gestion durable des forêts (1 arbre coupé = 4 replantés). Mise en relation entre producteurs, transformateurs et usagers.

SUIVEZ-NOUS
CCPLM
www.ccplm.fr

EN IMAGES

Confinés mais mobilisés !

Depuis cet été, les services du Centre Intercommunal d'Action Sociale et de la Communauté de Communes ont successivement été confinés puis "libérés". Une situation inédite qui demande une grande adaptabilité pour à la fois assurer la continuité du service public et gérer les urgences sociales et économiques.



Mobilisation en faveur des commerces de proximité, ici à Montréal.

Rénovation de la sacristie de l'église de Bram par le chantier d'insertion





Les médiathèques reprennent du service.



Arrêt sur image au cours de théâtre





Continuité des services d'aide à domicile

Acquisition d'un nouveau véhicule de portage de repas



Le centre de loisirs de Besplas a exceptionnellement accueilli les enfants le mercredi en période scolaire.

COMPTE-TENU DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL, PLUSIEURS MANIFESTATIONS ANNONCÉES DANS CE NUMÉRO DU POINT COMMUN SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE REPORTÉES OU ANNULÉES.

Jeunesse : opération adaptation



Les enfants des ALAE (hors Bram) ont rejoint le fameux centre de Besplas.

Depuis novembre dernier et les annonces successives du gouvernement, le service Jeunesse a tour à tour réorganisé ses équipements publics pour accueillir au mieux les enfants. En respect des différents protocoles sanitaires, l'accueil de loisirs du mercredi a d'ailleurs été partiellement délocalisé à Besplas, habituellement ouvert uniquement pendant les vacances scolaires.
Malgré le climat général, ce retour à Besplas en a ravi plus d'un(e)...
Informations : votre Espace Citoyens ou jeunesse@ccplm.fr

Petite enfance en images



De g à d : les crèches de Montréal & Belpech et le RAM à Bram, qui continue son activité en visio et présentiel.

Recrutement

Les services Jeunesse et petite enfance recherchent des renforts :

- Le service Petite enfance recherche : CAP Petite enfance et/ou Auxiliaire de puériculture (certificat et diplôme obligatoire) pour remplacement ponctuel sur les 3 crèches du territoire (Bram, Montréal et Belpech).
Candidature à envoyer à coordination.jeunesse@ccplm.fr

Le service Enfance-Jeunesse recherche des animateurs-trices pour des remplacements ponctuels (arrêt maladie, renfort) sur les temps périscolaires : matin avant l'école/12h temps de restauration/soir après l'école.
Candidature à envoyer à jeunesse@ccplm.fr
[*Conditions : avoir 18 ans et être mobile sur le territoire de la Communauté de communes Piège Lauragais Malepère*]

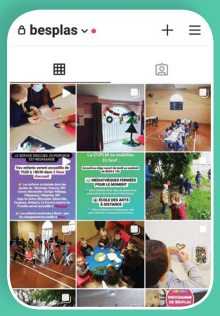
Intermède intervient au centre de loisirs ado #LeRDV



A l'occasion du "Mois sans tabac", l'association Intermède (centre de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions) de Castelnaudary, est intervenue auprès des adolescents.
Cette action de sensibilisation en lien avec le Point Information Jeunesse, devrait être reconduite prochainement auprès de nouveaux publics.

NOUVEAU : Retrouvez #LeRDV et #Besplas sur Instagram !







Comme lors du 1er confinement, les enseignements de l'école intercommunale des arts ont été basculés à distance. Les élèves et professeurs ont alors mis beaucoup de coeur à l'ouvrage pour poursuivre ensemble leur passion commune.



“Tout lire, tout voir, tout écouter à partir de 1 € par mois : c’est notre ambition pour une culture accessible à tous !”

SERGE SERRANO
Vice-Président CCPLM
délégué à la Culture

Les animations reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront !



Nouvelle permanence

Le siège de la CCPLM à Bram accueille désormais un conciliateur de justice.
➔ RDV le 2ème mercredi du mois ➔
de 9h à 17h - 06 76 26 61 00
Il intervient dans le cadre de :
• Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
• Différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,
• Différends relatif à un contrat de travail,
• Litiges de la consommation,
• Impayés,
• Malfaçons de travaux, etc



Le CIAS a fait l’acquisition de 2 véhicules sponsorisés par les acteurs économiques locaux. Ils permettront d’assurer la distribution des repas sur les secteurs de Belpech et de Bram.

Médiathèques : nouveau cap en 2021



Les agents des médiathèques désinfectent chaque livre avant prêt.

A partir de janvier, le réseau de lecture publique change de rythme : cap sur un abonnement en année civile ! C’est l’occasion de renouveler ou de réaliser son abonnement aux médiathèques dès les prochains jours.
A ce tournant temporel s’ajoutent de nouveaux tarifs attractifs :
- Pass Lecture 12 € / an pour l’accès illimité aux livres
- Pass Culture 24 € / an pour l’accès multimédia (livres, CD, DVD)
Grâce à ces nouvelles modalités, le réseau de lecture publique s’adapte aux besoins et aux envies de chacun-e.
A retrouver sur lecture.ccplm.fr / 04 68 76 50 07

Ateliers numériques à partir de mars

Le réseau de lecture publique, en lien avec la Maison France Services, va proposer des ateliers numériques en direction des séniors.
Cette action financée par “Cap Prévention Sénior” devrait être déployée, sous réserve des conditions sanitaires nécessaires, dans les médiathèques de Belpech, Fanjeaux, Villasavary et de Villepinte, à partir du mois de mars.

Inscriptions et information : lecture.ccplm.fr / 04 68 76 50 07

Tourisme : la Voie Verte prend forme



Les travaux d’aménagement de la voie verte, allant de Bram à Lavelanet, menés par le Département de l’Aude, avancent plus vite que prévu. L’office de tourisme de la CCPLM s’est rapproché des autres intercommunalités concernées, pour travailler ensemble sur un projet de signalétique et d’animation de ce tracé réservé aux mobilités douces, et en faire un atout touristique supplémentaire pour notre territoire.

Mobilisation

Solidarité : l'opération L'OCCAL s'élargit



La péniche "Black Mountain" à Villepinte, a bénéficié du fonds L'OCCAL.

Depuis le début de la crise du COVID-19, plusieurs aides mises en place par la Région ont été immédiatement approuvées par le Conseil communautaire. Ces mesures d'urgence, qui visent à aider les entreprises locales, ont rencontré une forte adhésion des acteurs éligibles.

Aujourd'hui pour faire face à cette crise qui dure, la Région aux côtés de la CCPLM, ouvre ce dispositif à de nouveaux secteurs : activités culturelles, événementielles, liées à la valorisation du patrimoine (musées, cinéma), activités sportives et de loisirs.

Trois volets :

- **Volet Trésorerie** : favoriser le redémarrage de l'activité des entreprises par des aides à la trésorerie (loyers, ressources humaines spécifiques, besoins en fonds de roulement...) par des avances remboursables.
- **Volet Investissement** : accompagner les investissements pour la mise en œuvre des mesures sanitaires et de relance (investissements matériels et immatériels et aménagements immobiliers destinées à favoriser la relance et la montée en gamme et la digitalisation des entreprises.
- **Volet Aide au loyer** : Aider les commerces ayant un local commercial ouvert au public et cinémas indépendants, qui subissent une fermeture administrative.

Deux modes d'accompagnement :

- **Mode financier** : avances remboursables, subventions forfaitaires
- **Assistance :** dans la digitalisation de votre activité

POUR EN BÉNÉFICIER :
loccal@laregion.fr
- 0805 18 19 20 pour les CCIR (entreprises du tourisme, industrielles et du commerce)
- 0806 80 39 00 pour la CRMA pour l'artisanat
- 30 10 pour les association touristiques, du tourisme social et solidaire, de la culture

Déposer votre dossier sur : www.mesaidesenligne.laregion.fr/

50 %

de la somme engagée par la CCPLM, soit 50 % de 47 000 €, sont déjà attribués à plusieurs acteurs du territoire.

"AIDONS LES ENTREPRISES À SE TRANSFORMER"



ANDRÉ VIOLA
Président du Conseil de la CCPLM

Déroulé de votre prise en charge

J-1
Saisie et dépôt de votre dossier sur votre espace personnel créé sur : https://mesaidesenligne.laregion.fr/

Réception d'un mail d'activation dès que votre compte est créé

J-10
Prise en charge de votre dossier

Vous êtes informé sur votre espace personnel

J-15
Démarrage de l'instruction de votre dossier par les services de la Région

Chaque mois
Etude technique de votre dossier
Validation en comité d'engagement

J-30
Information et suivi des décisions

CAFÉS THÉMATIQUES À L'OFFICE DE TOURISME

Pour accompagner les socioprofessionnels des secteurs du tourisme, artisanat et commerces de proximité, dans la digitilisation de leur activité, le service tourisme met en place plusieurs actions :
- création d'un espace numérique réservé disponible sur www.collinescathares.com
- "cafés pro thématiques" en présentiel ou à distance dès le mois de janvier.

Inscription et informations : tourisme@ccplm.fr

Dossier

ENVIRONNEMENT

La Communauté de communes a pour mission d'alimenter en eau potable de qualité et de collecter, traiter les eaux usées du territoire.
Zoom sur des services essentiels.



EN CHIFFRES

4 **MISSIONS**
- EAU
- ASSAINISSEMENT COLLECTIF
- ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
- TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

699 **KM** de réseau de distribution d'eau potable

39 **STATIONS** d'épuration

DOSSIER

Eau & assainissement : une gestion en cours d'harmonisation

Depuis 2018, date de mutualisation de la compétence eau et assainissement, la CCPLM alimente les 38 communes en eau potable d'un côté, et collecte et traite les eaux usées de l'autre. Avec ces deux services qui s'affinent au fil du temps, l'objectif est double : satisfaire les usagers et moderniser les infrastructures, tout en respectant une cohérence territoriale.

Chaque jour, deux agents de la communauté de communes sillonnent les routes et chemins du territoire. Ils entretiennent les réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif.
En lien direct avec les mairies, les usagers et les entreprises délégataires des contrats d'entretien, ils gèrent les exploitations précédemment détenues par les communes, tout en dessinant les contours du réseau de demain.
Avec 3 000 000 € engagés en 2019 dans ces services, soit 27 % du budget global, la CCPLM met en oeuvre un programme d'investissement ambitieux qui compte notamment le renouvellement des canalisations de plusieurs des réseaux d'eau ou d'assainissement de cinq communes.



La CCPLM met à profit le savoir-faire des salariés des chantiers d'insertion pour entretenir les espaces verts des stations d'épuration en régie.



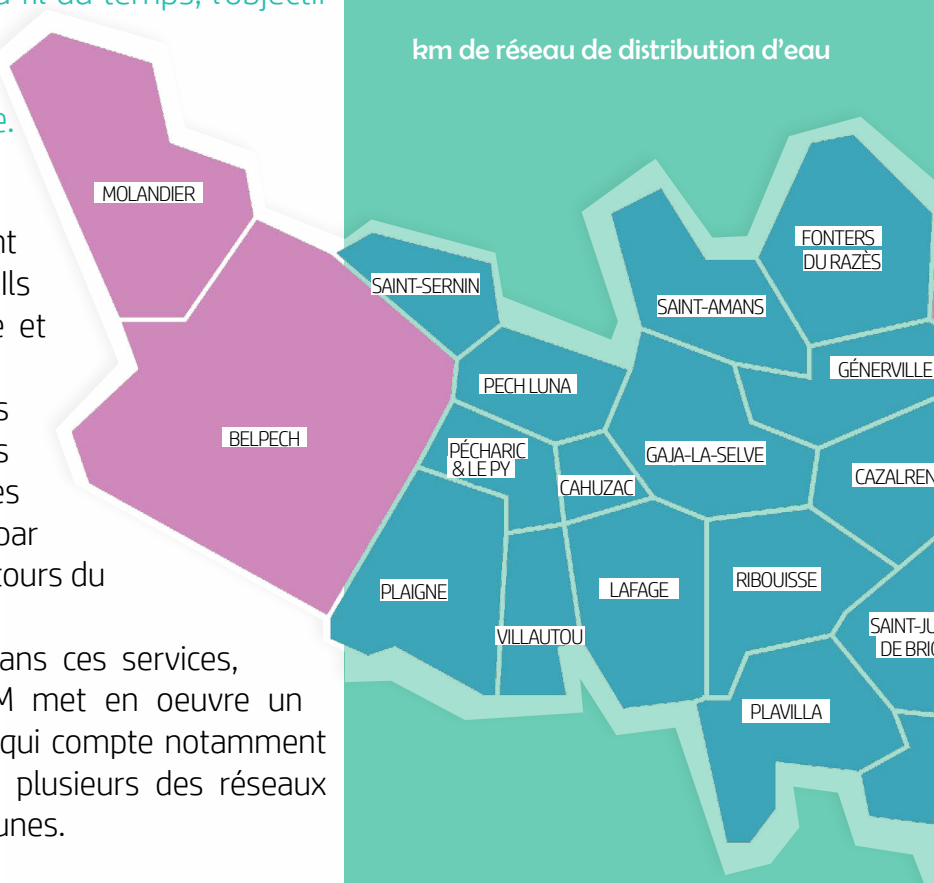
Réparation et amélioration du réseau d'assainissement à Bram.

9 055

abonnés au service eau potable

699

km de réseau de distribution d'eau



39

stations d'épuration



Le service assainissement collectif gère en direct 18 stations d'épuration sur les 39 au total.

6 590

abonnés au service assainissement



Réfection de la station d'épuration de Molandier en 2019.



Modes de gestion du réseau d'assainissement collectif sur le territoire.

L'assainissement collectif est géré par :

- Régie communautaire

L'assainissement collectif est géré par la CCPLM aussi :

Ou est géré par :

- Véolia
- Saur
- Suez

2

modes de gestion : en régie et en délégation

4

procédés de traitement des eaux usées, choisis selon la typologie du sol, la superficie du site et la capacité d'équivalent habitants, sont utilisés sur le réseau d'assainissement collectif du territoire :

- filtres plantés de roseaux
- fosse toutes eaux avec filtres
- boues activées
- lagunes



"L'EAU EST UN BIEN COMMUN QUE NOUS DEVONS PROTÉGER"

DENIS JUIN
Vice-Président CCPLM
délégué à l'eau/assainissement

Depuis 2018, prise de compétence, quelle est votre mission en matière d'eau et d'assainissement ?

"Depuis 2018, nous avons lancé une politique d'harmonisation des coûts et d'accès à ce service. Notre objectif est de garantir un service de qualité à l'ensemble des habitants du territoire, tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement. L'eau est un bien commun que nous devons protéger."

Rénovation, construction, quels sont vos projets ?

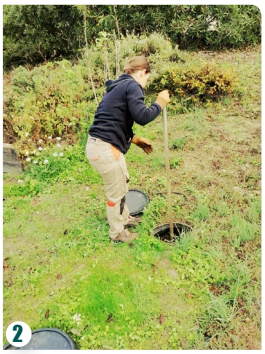
"Nous avons comme projet la construction d'une station d'épuration à Ribouisse. Ce projet est à l'étude. Créer ou réactualiser les schémas directeurs de plusieurs communes, c'est un préalable à tout travaux d'investissement pour bénéficier des subventions des agences de l'eau. Nous allons aussi prioriser les mises en conformité des stations d'épuration avec la loi sur l'eau."

DOSSIER

Assainissement non collectif en images

Ouverture de la fosse
Maëva prend RDV avec chaque propriétaire et intervient en sa présence.





Contrôle
Maëva diagnostique l'état de la fosse.
→ Régulièrement, le SPANC intervient pour effectuer le diagnostic de fonctionnement, d'entretien et de contrôle des installations.
→ Lors de la construction ou de la réhabilitation, le SPANC vérifie la conception technique, l'implantation et la bonne exécution des travaux.

Echange
Maëva explique à l'usager le fonctionnement de l'épandage.
→ Le rôle du SPANC est aussi d'apporter des conseils techniques et règlementaires pour le traitement des eaux usées.





Compte-rendu
Maëva et l'usager co-remplissent le rapport.

2 principes régissent l'action intercommunale en matière d'eau et d'assainissement : traiter au mieux les eaux usées pour ne pas dégrader le milieu naturel et en limiter les prélèvements pour éviter les déséquilibres quantitatifs et qualitatifs de l'eau.



"LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST AU COEUR DE TOUS NOS CHOIX"

BRICE ASENSIO
Vice-Président CCPLM délégué à la transition énergétique

Les élections de juin dernier ont confirmé l'importance de l'écologie. Comment allez-vous l'inscrire dans la politique intercommunale ?

"Chaque action sera menée dans le respect de la transition énergétique. C'est une démarche globale que nous avons à construire avec l'ensemble des services."

Des actions sont-elles déjà lancées ?

"La Communauté de communes n'a pas attendu cette année pour s'emparer de ce [...] sujet. Le Plan Climat, signé en 2018 avec le Pays Lauragais, a permis de mettre en place plusieurs axes en direction de différents publics et des agents de la CCPLM comme l'écolabel des produits d'entretien, l'acquisition d'un vélo électrique et de véhicules électriques."

Comment comptez-vous sensibiliser le public ?

"Nous sommes actuellement au point d'étude des différents modes d'action. Nous allons à la fois poursuivre les mesures internes et développer des mesures incitatives pour les citoyens."

2 000

Plus de 2000 installations connues sur le territoire avec près de 300 contrôles effectués par an.

La CCPLM écomobile



Acquisition d'un vélo électrique



Acquisition de deux véhicules électriques

Voirie : un service qui s'acclimate

Chaque année, la communauté de communes investit dans l'entretien des 412 kilomètres de voirie communautaire. Cette vaste action, qui vise à sécuriser le réseau routier du territoire, est menée selon son état.
Or, les épisodes climatiques, de plus en plus fréquents, viennent bouleverser ce calendrier.
Zoom sur une compétence en passe d'évoluer.



Depuis 2013, date de création de la CCPLM, la communauté de communes intervient en matière de voirie sur l'ensemble du territoire. Son service voirie, composé de deux agents, entretient et restaure les routes et ouvrages classés comme tels, selon leur état de dégradation.
Les épisodes pluvieux, rencontrés depuis quelques années, viennent perturber ce fonctionnement.

De plus en plus fréquents, ils génèrent des dégradations sur le réseau qui nécessitent des investissements de plus en plus importants. Pour faire face à cet impact climatique, de nouvelles pratiques sont progressivement mises en place.



Réfection du Chemin de Gramazie à Ferran

Après l'enrochement du talus, la structure de la route a été purgée et reconstruite pour pourvoir supporter le poids du passage, avec un revêtement tricouche.

412

kilomètres de voirie du territoire sont gérés par la Communauté de communes

1

La CCPLM a consacré en 2020 plus d'un million d'euros à la voirie. Ce budget comprend l'investissement et l'entretien des ouvrages d'art et des chemins du territoire.



43

ouvrages d'art ont été recensés et classés communautaires depuis 2019.



"LE BUDGET ENTRETIEN DE LA VOIRIE A ÉTÉ DOUBLÉ EN QUELQUES ANNÉES"

FRANCIS ANDRIEU
Vice-Président CCPLM
délégué à la voirie

Depuis quelques années, les intempéries se multiplient et endommagent le réseau. Comment agissez-vous ?

"La Communauté de communes est effectivement confrontée à des épisodes pluvieux de plus en plus fréquents et violents. Pour assurer les réparations, en quelques années, le budget consacré à l'entretien de la voirie a doublé."

A long terme, cet impact climatique remet-il en question la sécurité du réseau ?

"La sécurité du réseau routier du territoire n'est pas remise en cause. Mais nous devons mesurer cet impact et nous adapter à ce nouveau contexte climatique.
Une réflexion est d'ailleurs lancée sur l'impact environnemental et financier du climat sur nos infrastructures. Avec toute l'équipe technique, nous évaluons cet impact pour repenser notre action et adapter nos pratiques."

Conseils & astuces pour économiser l'eau

Le saviez-vous ?

UN BAIN	UNE DOUCHE	BROSSAGE DE DENTS **3 minutes**	UNE CHASSE D'EAU QUI FUIT
			
200 litres	60 litres	45 litres	50 à 220 m³ / an

ARROSAGE DU JARDIN **1h**	FILET D'EAU	LAVABO QUI GOUTTE	LAVE-VAISSELLE
			
1000 litres	140 m³ / an	70 à 100 l / jour	25 à 60 litres

POUR VOUS AIDER À ENTRETENIR VOTRE COMPTEUR ET LIMITER VOTRE CONSOMMATION D'EAU :

Contrôler tout d'abord si votre compteur tourne alors qu'il n'y a aucune consommation dans la maison. Souvent de nuit, relève le soir et relève le matin.

Fermer son compteur lors d'une absence de longue durée.

Dès connaissance d'une fuite, ***la signaler par écrit.***

contact@ccplm.fr
Services Eau Assainissement
CCPLM
62 rue Bonrepos 11150 Bram

CONTACTS

Administration
contact@ccplm.fr

Comptabilité
comptabilite@ccplm.fr

Enfance-Jeunesse
jeunesse@ccplm.fr

Eau-Assainissement
contact@ccplm.fr

Voirie
voirie@ccplm.fr

Tourisme
tourisme@ccplm.fr

Centre Intercommunal d'Action Sociale
cias@ccplm.fr

Maison France Services
mfs@ccplm.fr

Point Information Jeunesse
pij@ccplm.fr

Insertion
contact@ccplm.fr

Ecole des Arts
contact@ccplm.fr

Assainissement Non Collectif
spanc@ccplm.fr

Communication
communication@ccplm.fr

Lecture publique
lecture@ccplm.fr

Toute l'actualité à retrouver sur www.ccplm.fr